

JUIN 2025



ÉTUDE DE CAS

GESTION DURABLE DES DÉCHETS DE MOUSTIQUAIRES IMPRÉGNÉES D'INSECTICIDE (MII) AU LIBÉRIA : L'EXPÉRIENCE DE LA CAMPAGNE DE DISTRIBUTION MASSIVE DE 2024

app

Alliance pour la
Prévention du Paludisme

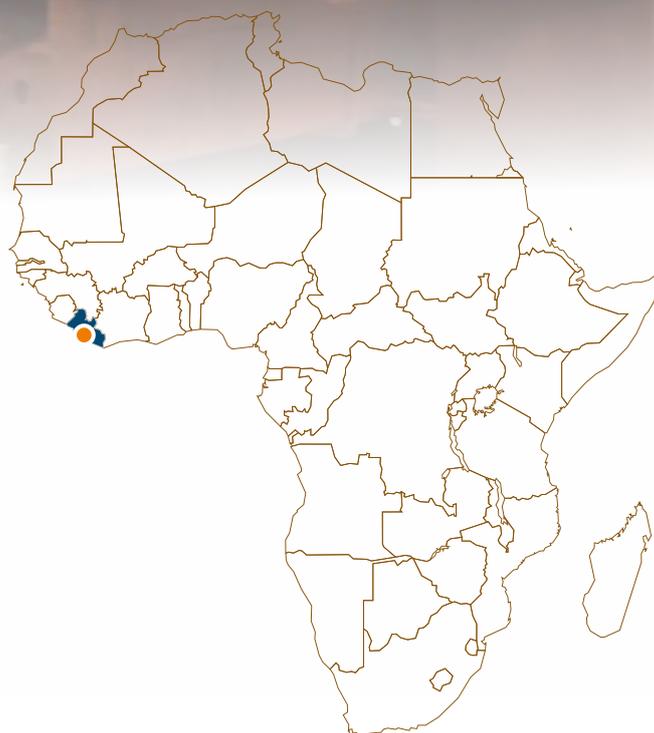
Elargir la possession et l'utilisation de moustiquaires

CONTENTS

CONTEXTE	3
PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS	5
STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS DE MII	5
IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES OPTIONS DE RECYCLAGE DES DÉCHETS DANS LE SECTEUR PRIVÉ	8
PARTENARIAT ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ	9
MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE GESTION DES DÉCHETS	10
RÉSULTATS	11
DÉFIS	13
RECOMMANDATIONS	14
CONCLUSION	15

Toutes les photos:

© Walid Bahsoon, Premier Enviro Solutions



CONTEXTE

Le Libéria, un pays d'Afrique de l'Ouest avec une population de près de six millions habitants¹, est divisé en 15 comtés (voir figure 1). Le paludisme demeure un problème de santé publique important dans tout le pays, représen-

tant 34 % des visites ambulatoires, 48 % des hospitalisations et 23 % des décès en milieu hospitalier².

Figure 1 : Carte du Libéria montrant les comtés



Le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) est guidé par le Plan stratégique national 2021-2025, qui est aligné sur les directives techniques de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et soutenu par le gouvernement

du Libéria et des partenaires tels que le Fonds mondial, l'US President's Malaria Initiative (PMI) et le Partenariat RBM pour en finir avec le paludisme (RBM), entre autres.

1. https://www.worldometers.info/world-population/liberia-population/#google_vignette (consulté le 9 juin 2025)

2. <https://www.severemalaria.org/statistics-facts-by-country/liberia#:~:text=Liberia%20is%20a%20country%20in,and%2023%25%20of%20hospital%20deaths>

La principale intervention de prévention du paludisme au Libéria est la distribution et l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII). La distribution de MII se fait par trois canaux : les services de santé courants, par le biais des soins prénatals et du programme élargi de vaccination (PEV), la distribution en milieu scolaire et les campagnes de distribution de masse visant la couverture universelle.

Le ministère libérien de la Santé, par l'intermédiaire du PNLP et de ses partenaires, a mis en œuvre une campagne nationale de distribution de masse de MII en 2024. La campagne ciblait la population totale du pays de plus de 5,5 millions d'habitants, avec des moustiquaires à double principe actif, en grande partie financées par le Fonds mondial. Sur la base de la

macroquantification de la campagne de distribution de masse, un total de 3 093 479 moustiquaires (61 870 balles) ont été acquises par le Fonds mondial. Les ateliers de microplanification au niveau infranational (comtés) ont par la suite identifié un manque de plus de 200 000 moustiquaires, qui a été comblé par l'US PMI - Libéria.

En octobre 2024, le PNLP et ses partenaires ont conclu la campagne de distribution de masse à l'échelle nationale, avec 2 983 903 MII distribuées à travers le pays par le biais de points de distribution fixes, de sites de sensibilisation et de distribution mobiles, ainsi que de livraison de porte à porte (voir tableau 1).

Tableau 1 : Tableau de répartition des MII par comté

Comté	MII nécessaires	MII distribuées
Bomi	93 782	88 676
Bong	275 541	260 510
Gbarpolu	56 579	51 929
Grand Bassa	200 520	188 570
Grand Cape Mount	105 382	91 246
Grand Gedeh	127 716	98 123
Grand Kru	64 445	52 179
Lofa A	259 479	246 164
Margibi	279 732	248 324
Maryland	101 495	80 895
Montserrado	1 117 165	1 007 648
Nimba	419 550	398 322
River Gee	73 470	54 394
Rivercess	53 503	46 453
Sinoe	88 620	70 470
Total	3 316 979	2 983 903

PRÉOCCUPATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS

Les campagnes de distribution massive de MII produisent de grandes quantités de différents types de déchets plastiques qui peuvent être contaminés par des insecticides, y compris les emballages de balles (feuilles de polypropylène pour le transport de MII en vrac), les pochettes des sacs en plastique individuels (polyéthylène basse densité – PEBD) pour les MII simples, le cerclage de balles (polyéthylène téréphtalate – PET), les bandes pour fixer les balles et d'autres matériaux plastiques (étiquettes en plastique, emballages déchirés et housses de palettes). Compte tenu du risque de toxicité, une bonne

gestion des déchets est essentielle pour prévenir la contamination de l'environnement.

Les MII acquises pour la campagne 2024 ont été emballées dans des sacs en plastique individuels, avec 50 moustiquaires par balle. Reconnaisant la nécessité d'un plan solide de gestion des déchets, le PNLP libérien a veillé à ce que des stratégies d'atténuation de l'impact environnemental soient comprises dans les activités de planification et de budgétisation de la campagne.

STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS DE MII

L'une des tâches définies lors de la planification de la campagne était d'estimer le volume de déchets plastiques produit pour aider à la planification des opérations logistiques et du budget, et d'assurer le suivi et la documentation appropriée des déchets. L'estimation pour la campagne de distribution de masse de MII 2024 était de plus de 75 000 kg de déchets plas-

tiques, comme détaillé dans le tableau 2. Premier Enviro Solutions avait le poids de tous les emballages IG2 de la campagne de 2023 en Sierra Leone. Ces poids ont été utilisés pour estimer le poids total en fonction de la quantité de tous les sacs, balles et sangles. On estimait qu'une balle vide d'IG2, en ajoutant 50 paquets et sangles individuels, pesait 1,38 kg.

Tableau 2 : Quantités et types de déchets de MII (estimation)

Type de déchet	Composition du plastique	Quantité	Poids total (kg)
Sacs individuels	Polyéthylène (PE) (90 %) et polypropylène (PP) (10 %)	3 193 479	60 676.10
Balles	PP (tissé)	63 870	10 219.13
Sangles	Polyéthylène téréphtalate (PET) recyclé (4 par balle)	63 870	4 470.87
Total waste			75 366.1 kg



Pour la campagne précédente de 2021, l'élimination des déchets reposait sur l'incinération, mais en raison d'un manque d'incinérateurs ayant une capacité ou une fonctionnalité suffisante pour se conformer à la réglementation concernant les déchets plastiques, les déchets ont été brûlés dans des espaces ouverts, contrairement aux recommandations de l'OMS (voir tableau 3). Sur la base des leçons de la campagne 2021, une approche révisée de la gestion des déchets de MII a été adoptée en 2024, donnant la priorité au recyclage en tant que solution alternative plus durable.

Le plan de gestion des déchets de la campagne MII 2024 avait les objectifs suivants :

- Assurer la collecte et la documentation appropriées des déchets plastiques produits par la campagne de distribution massive de MII. Les contrôleurs des points de distribution étaient tenus de vérifier que le nombre de paquets de déchets collectés

correspondait au nombre de MII distribuées. Ce processus a été intégré dans la liste de contrôle de surveillance, ce qui garantissait que tous les déchets étaient emballés et collectés quotidiennement à chaque point de distribution,

- Afin d'éviter la combustion des déchets plastiques au niveau communautaire, tout en veillant à ce que tous les déchets soient collectés par les équipes de distribution et stockés dans des emballages de balles vides pour une manipulation sûre,
- Et afin de coordonner la logistique inverse et le transport des déchets collectés des points de distribution vers les installations de recyclage désignées, tout en veillant à l'élimination respectueuse de l'environnement des déchets plastiques produits pendant la campagne de distribution massive de MII.

Tableau 3 : Pratiques de gestion des déchets d'emballage des MII³

RECOMMANDATIONS	
PRATIQUES À ÉVITER À NE PAS FAIRE	PRATIQUES ACCEPTABLES À FAIRE
<ul style="list-style-type: none"> ✘ Encourager la réutilisation des sacs de MII à d'autres fins, afin d'éviter le risque d'empoisonnement par les pesticides. ✘ Éliminer les sacs de MII et le matériel de mise en balles contaminé avec les déchets ordinaires ou dans des décharges sanitaires inappropriées. ✘ Brûler les sacs de MII et le matériel de mise en balles à l'air libre, car il y a un risque d'émission de substances nocives qui polluent principalement l'air, les eaux de surface, le sol et les aliments 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dans la mesure du possible, et sans pour cela en réduire le bénéfice pour la santé publique, distribuer les MII sans laisser d'emballage au destinataire de la MII. ✓ Recycler les emballages des MII. Les recycleurs qui traitent les sacs de MII usagés et le matériel de mise en balles doivent appliquer des contrôles appropriés de leurs matériaux et processus afin de s'assurer que les sacs ne soient recyclés que dans des produits appropriés qui « n'ont qu'un potentiel limité de contact humain et ne sont pas susceptibles d'être recyclés à nouveau ». ✓ Veiller à l'utilisation d'équipements de protection individuelle appropriés et au strict respect des mesures de contrôle par les travailleurs participant à toutes les étapes des opérations de gestion des déchets pour la collecte, le tri, le recyclage et l'élimination des sacs de MII et du matériel de mise en balles. ✓ Incinérer les sacs de MII et le matériel de mise en balles UNIQUEMENT si les conditions d'incinération à haute température spécifiées pour le plastique contaminé par les pesticides peuvent être assurées, conformément aux Basel Convention Technical Guidelines⁴ et aux réglementations et exigences nationales. ✓ Stocker les emballages de MII usagés dans l'attente d'un recyclage sûr, d'une élimination ou d'autres processus dans des locaux secs, bien ventilés et sécurisés. ✓ Si le recyclage ou l'incinération n'est pas possible, et si le fabricant de la MII fournit des instructions sur les méthodes d'élimination en toute sécurité, il faut suivre les recommandations du fabricant. Il est également possible d'enfouir les sacs et les matériaux de mise en balles dans une décharge bien conçue, comme indiqué dans les directives de la FAO et de l'OMS : Directives sur les options disponibles en matière de gestion des emballages de pesticides vides. ✓ L'autorité nationale d'homologation des pesticides doit obliger les fabricants à fournir des recommandations sur l'élimination et/ou le recyclage en toute sécurité des emballages de MII. Il s'agira notamment d'indiquer sur les étiquettes des sacs de MII le matériau utilisé pour la production de ces sacs. ✓ Veiller à ce que l'élimination de l'emballage des MII soit une condition de la passation du marché des MII. ✓ Élaborer des protocoles nationaux de gestion des emballages des MII pour ces déchets, et veiller à ce que toutes les parties intervenantes soient informées des procédures d'élimination des emballages conformes aux réglementations et exigences nationales. ✓ Intégrer les recommandations de bonnes pratiques sur la gestion rationnelle des emballages de MII dans la stratégie nationale de lutte contre le paludisme et les structures connexes existantes, et veiller à ce que les recommandations suivent les réglementations nationales concernant la manipulation et l'élimination en toute sécurité des déchets chimiques (ou des déchets contaminés par des pesticides).

3. OMS, (2011) *Recommendations on the Sound Management of Packaging for Long-Lasting Insecticidal Nets*. <https://continuousdistribution.org/wp-content/uploads/2022/03/WHO-Recommendations-LLIN-Packaging.pdf>

4. <https://www.basel.int/Implementation/TechnicalMatters/DevelopmentofTechnicalGuidelines/TechnicalGuidelines>

Dans un premier temps, lors de la macroplanification, le PNLP et ses partenaires, par l'intermédiaire de l'Institut national de santé publique du Libéria (NPHIL), ont évalué les installations d'incinération dans les quinze comtés, en tenant compte de leurs températures de fonctionnement et de leur adéquation aux déchets de MII. Cette évaluation a révélé que la plupart des établissements de santé ne disposaient pas d'incinérateurs capables de répondre aux normes de l'OMS pour l'élimination des emballages de MII (850 à 1 100 °C pour les déchets d'hydrocarbures et 1 100 à 1 200 °C pour les déchets halogénés). En outre, les incinérateurs existants ne parvenaient souvent pas à brûler complètement les déchets médicaux, laissant un résidu plastique épais et

fondu. Par conséquent, compte tenu de la composition plastique spécifique des matériaux de la campagne, le NPHIL a fortement déconseillé l'utilisation de ces incinérateurs au niveau du comté, car les déchets de MII causeraient probablement d'autres dommages et une combustion incomplète.

Par conséquent, les efforts ont été concentrés sur l'identification d'options de recyclage locales avec des options plus respectueuses de l'environnement et durables, y compris la réutilisation de certains plastiques dans les industries locales/régionales, par exemple, pour la fabrication de matériaux de construction.

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES OPTIONS DE RECYCLAGE DES DÉCHETS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Le PNLP, avec l'assistance technique de l'International Public Health Advisors (IPHA), a lancé une recherche d'une entreprise privée de recyclage enregistrée dans le pays capable de gérer le volume de déchets plastiques produits par la campagne de distribution massive de MII. L'entreprise sélectionnée était tenue de se conformer aux directives environnementales, sanitaires et de sécurité dans la gestion des déchets plastiques associés aux MII, conformément aux recommandations de l'OMS visant à garantir le recyclage des déchets en produits non consommables appropriés.

L'équipe d'évaluation composée de personnel de BASF West Africa, International Public Health Advisors (IPHA) et Premier Enviro Solutions ayant une expérience dans la gestion et le recyclage des déchets, a examiné tous les aspects des besoins en matière de gestion des déchets, y compris les budgets, les intervalles, les directives de conformité et les leçons tirées d'un [projet de gestion des déchets de MII](#) qui a eu lieu en Sierra Leone en 2023, pour évaluer les entreprises locales avec les exigences suivantes :

- Utilisation de broyeurs mobiles pour réduire le volume de déchets au niveau du comté.
- Déplacement des déchets plastiques (déjà broyés) directement des entrepôts/magasins de comté vers la capitale, Monrovia.
- La possibilité de gérer la quantité estimée de déchets.

Les résultats de l'évaluation ont indiqué qu'aucun recycleur n'avait les broyeurs diesel mobiles nécessaires pour réduire le volume, puisque les broyeurs au Libéria sont tous sur des sites fixes. Les machines pour comprimer les balles n'étaient pas non plus disponibles. Cependant, l'évaluation a montré qu'une entreprise locale, DuraPlast, spécialisée dans la fabrication et le recyclage du plastique, pouvait recevoir les sacs broyés individuels, d'un poids estimé à environ 61 tonnes. En outre, DuraPlast pourrait transporter les déchets de MII broyés des points de broyage de Monrovia (Montserrado) et de Gbarnga (Bong) vers leur site de recyclage, sans frais pour le PNLP. L'évaluation a révélé qu'aucun recycleur au Libéria ne pouvait recycler les balles broyées et les sangles non broyées.

PARTENARIAT ENTRE LE SECTEUR PUBLIC ET LE SECTEUR PRIVÉ

À la suite de l'évaluation approfondie, un partenariat public/privé a été établi avec DuraPlast pour gérer les déchets plastiques de la distribution de masse de MII 2024. Il a été convenu avec DuraPlast de recycler (retraiter) les déchets en conduites (tuyaux utilisés dans l'industrie de la construction)⁵. DuraPlast produit également des tiges en acier (fer) à partir de ferraille pour la

construction et fabrique divers types de tuyaux en plastique ménagers et industriels en utilisant du plastique vierge et recyclé.

Le plan opérationnel subséquent a déterminé les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes impliquées dans la gestion des déchets.

DuraPlast avait les responsabilités suivantes :

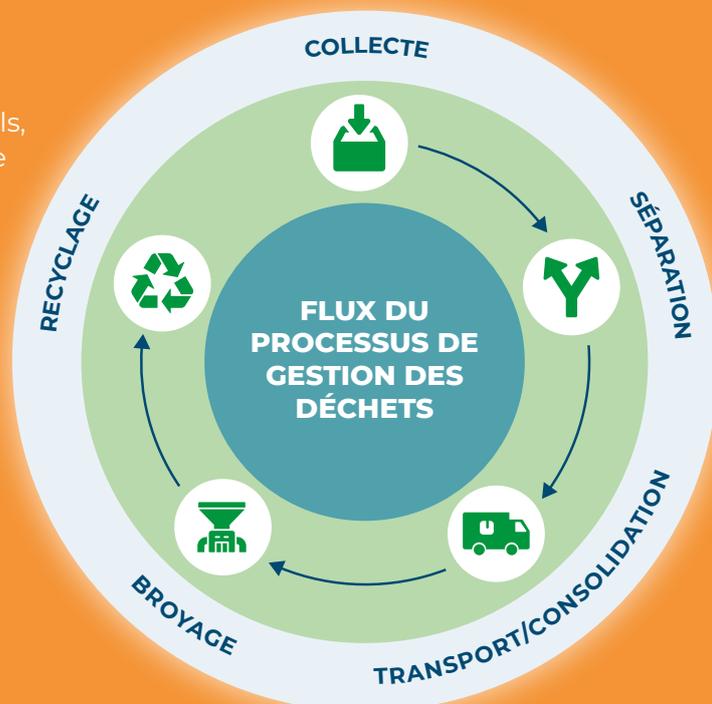
- Séparation, ensachage et pesée
- Chargement et transport des déchets des sièges de comté vers leurs entrepôts à Monrovia⁶
- Stockage dans leurs entrepôts et broyage
- Recyclage des déchets broyés (emballages)⁷ en matériaux de construction tels que des tuyaux ou des conduites

Plan Liberia, le responsable de la mise en œuvre de la campagne, avait les responsabilités suivantes :

- Transport des déchets de la source (points de prépositionnement et de distribution) vers les sièges de comté
- Consolidation des déchets sur les sites centraux dans les sièges de comté
- Remise officielle des déchets à DuraPlast

Le processus comprenait :

1. **Collecte et séparation** – Tri des déchets par type de plastique en catégories (emballages individuels, sacs à balles, sangles) et stockage dans des sacs à balles vides
2. **Transport et consolidation** – Transport des déchets des points de distribution vers les entrepôts de comté pour consolidation et transfert ultérieur à Monrovia pour broyage avant recyclage.
3. **Broyage et recyclage** – Traitement des déchets en matériaux de construction.



5. Jessica Rockwood, *Liberia Waste Management Assessment Findings, Budget and Recommendations*, mai 2024.

6. En raison de certains problèmes logistiques et météorologiques, le broyage a été effectué à Monrovia et non aux sièges de comté.

7. Comme les balles et les sangles ne pouvaient pas être recyclées par DuraPlast, une autre entreprise, Premier Enviro Solutions, a été chargée de gérer la logistique à travers le pays pour les balles et les sangles et de collecter et transporter le solde des déchets (estimé à 14,6 tonnes).

MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS DE GESTION DES DÉCHETS

L'équipe de gestion de la campagne a décidé que les déchets devraient être stockés à un niveau décentralisé et passer par le processus suivant :

- Au cours de la distribution, les équipes ont retiré les MII de leurs emballages en plastique avant de livrer les moustiquaires aux ménages, en veillant à ce qu'aucun déchet de plastique ne soit laissé aux destinataires.
- Chaque type de déchets a été collecté et emballé séparément (c'est-à-dire, les emballages individuels dans un grand emballage, les balles vides dans un sac et les sangles dans un sac différent).
- Les équipes ont emballé quotidiennement les déchets collectés dans des sacs à balles vides tout au long de la période de distribution.
- Des véhicules utilisés pour les visites de suivi sur le terrain ont été utilisés pour transporter les déchets vers l'entrepôt de district.
- Une fois la distribution terminée, les partenaires de mise en œuvre de la campagne MII ont transporté les déchets produits pendant la campagne des entrepôts de district aux sièges de comté.
- L'entreprise de recyclage a collecté les déchets du siège de comté (ou d'autres endroits où les mauvaises routes ne leur permettaient pas d'atteindre le siège de comté) à leur usine de Monrovia pour les recycler⁸.



Plastique broyé prêt à être transporté

8. Une saison des pluies plus longue que d'habitude et des routes et des ponts impraticables ont empêché de broyer les sacs en plastique et les balles au niveau du comté.

RÉSULTATS

Le tableau 4 présente un résumé des déchets effectivement collectés par comté.

Comté	Déchets produits (total)	Sac en plastique individuel	Balle	Sangle	Total
Bomi	1 866	1 234	203	93	1 530
Bong	6 503	5 000	542	115	5 657
Cbarpolu	1 311	1 009.5	128.5	45	1 183
Grand Bassa	4 096	2 769	445	215	3 429
Grand Cape Mount	2 487	1 954.5	270.5	34	2 259
Grand Gedeh	2 315	1 830	255	33	2 118
Grand Kru	1 315	981	90	32	1 103
Lofa A	5 130	3 701	551.5	234.5	4 487
Margibi	5 863	4 620	403	166	5 189
Maryland	1 863	1 467	201	83	1 751
Montserrado	26 712	21 487	3232.5	833.5	25 553
Nimba	8 675	5 887	542	315	6 744
River Gee	1 287	926	116	55	1 097
Rivercess	1 075	843	109	18	970
Sinoe	1 643	1 116.5	152	51.5	1 320
Total	72 141	54 825.5	7 241	2 323.5	64 390

Tableau 4 : Résumé du poids (kilogrammes) des déchets collectés par comté

La figure 2 ci-dessous montre graphiquement l'opération de grande envergure que l'entreprise de recyclage a entreprise pour s'assurer que 89 % de l'ensemble des déchets étaient recyclés.

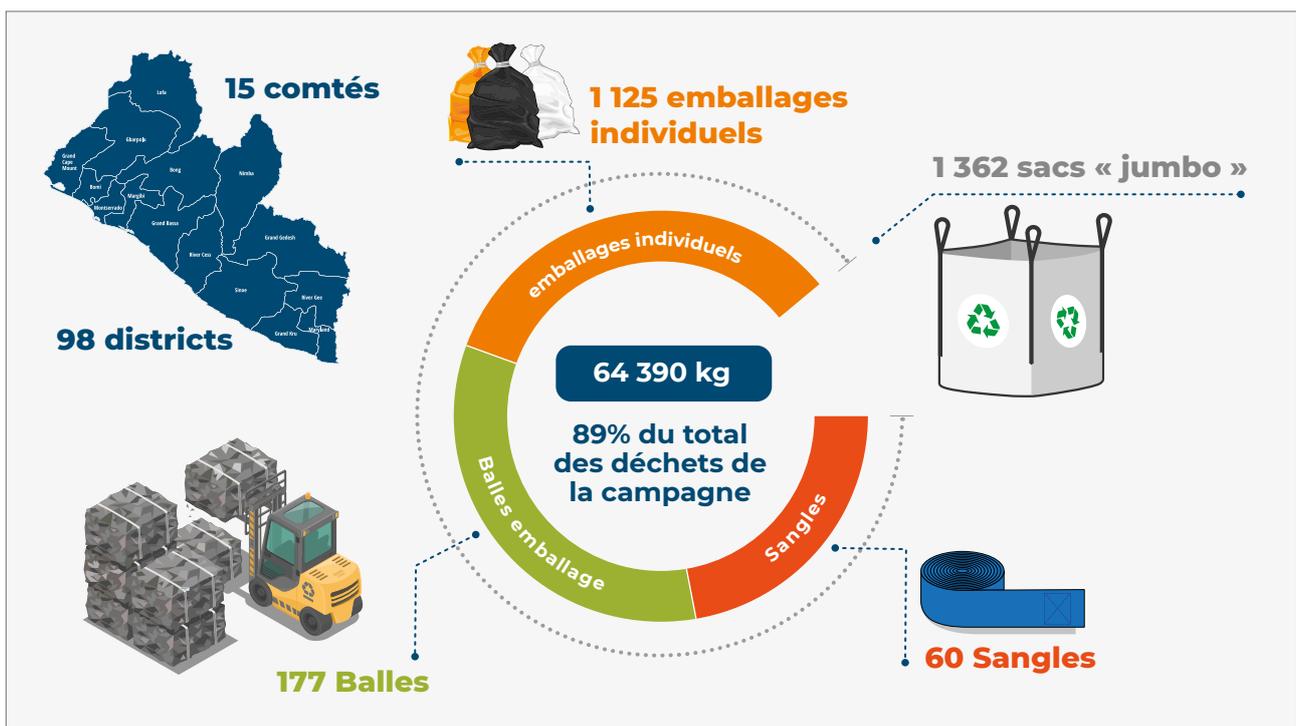


Figure 2 : Proportion de déchets recyclés

La figure 3 ci-dessous présente le tableau de bord récapitulatif des résultats.

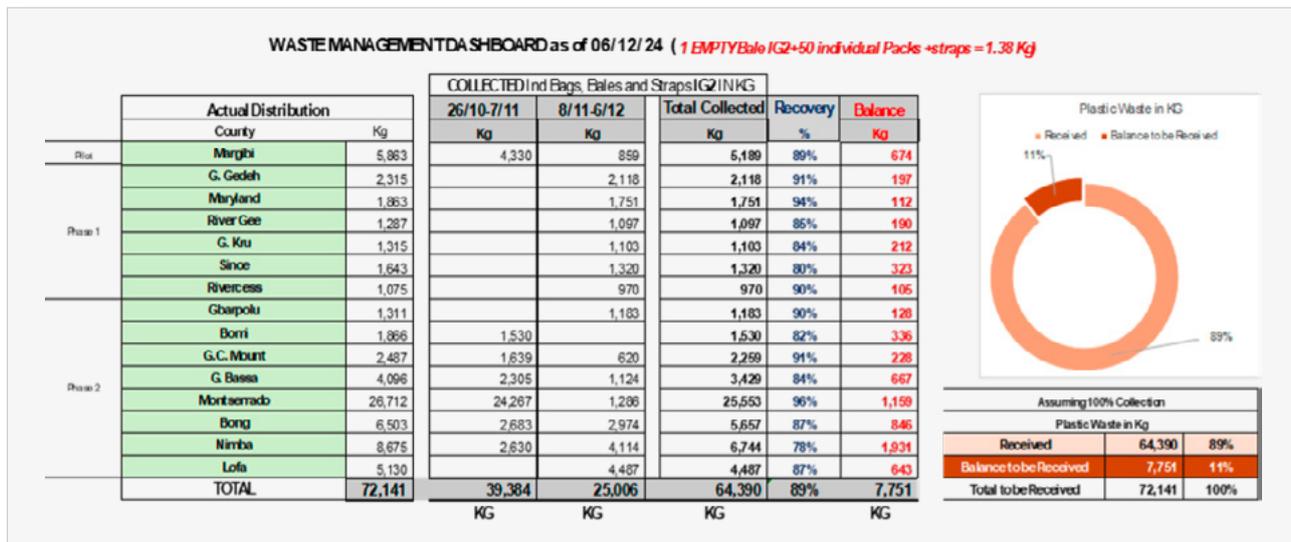


Figure 3 : Résumé de la gestion des déchets

DuraPlast a recyclé 64 390 kg de déchets plastiques en tuyaux et conduites. Le processus de recyclage consistait à extruder des sacs de MII en granulés, à les mélanger avec des

colorants et à les mouler en tuyaux de canalisation, une tâche de longue haleine.



Le produit recyclé - tuyaux de canalisation pour l'industrie de la construction

DÉFIS

Retards dans la passation de contrats : Un long processus de désignation d'un prestataire de services de gestion des déchets a retardé la mise en œuvre de cette gestion. Des décisions tardives ont été prises sur la stratégie de gestion des déchets, en raison d'un long processus d'appel d'offres impliquant une évaluation et des négociations dues à la complexité du travail, ainsi que de la nécessité de prendre en compte la taille du véhicule requis, les distances à parcourir et l'état des routes.

Obstacles logistiques : Les fortes pluies et le mauvais état des routes ont perturbé le transport, ce qui a eu un impact sur le délai de collecte des déchets. Il y a eu des retards dans le rassemblement des déchets dans les entrepôts de comté (par exemple, Nimba, Lofa). Tous les déchets n'ont pas été acheminés vers les entrepôts de comté, et DuraPlast Liberia Inc. a dû envoyer des camions à d'autres endroits du comté, ce qui a entraîné une augmentation des coûts pour l'entreprise.

Capacité de recyclage limitée : Un recycleur seulement pouvait traiter des sacs individuels ; les balles et les sangles en PET étaient traitées séparément. Un processus lent de granulation a retardé le recyclage final : les sacs en plastique individuels doivent être transformés en granulés par extrusion, puis mélangés avec un colorant pour produire les tuyaux et les conduites de câble.

Processus de consolidation et de suivi inefficace avant le broyage : Les déchets plastiques transportés vers les entrepôts du siège de comté n'ont pas été comptés ou pesés. Le poids estimé reposait sur le nombre de MII distribuées multiplié par le poids moyen par paquet de déchets (1,38 kg). Dans les entrepôts du siège de comté, le plastique collecté a simplement été déchargé et stocké avec d'autres déchets provenant d'autres endroits du comté. La probabilité d'erreurs de suivi était très élevée, avec des difficultés à détecter où les écarts ont pu se produire.



RECOMMANDATIONS

a. Planification précoce : Intégrer la gestion des déchets dans la conception et la budgétisation de la campagne dès le début, c'est-à-dire au moment de l'acquisition des MII, lorsqu'il a été confirmé que les MII auront des sacs individuels.

b. Engagement des parties prenantes : Établir des partenariats précoces avec les recycleurs pour évaluer la capacité, négocier les coûts et investir dans les infrastructures de recyclage locales. Cette étape implique de travailler d'abord avec les ministères ou départements nationaux responsables des déchets.

c. Formation et conformité réglementaire : Former le personnel de la campagne à la séparation et à la documentation appropriées des déchets.

d. Intégration de la technologie : Utiliser des emballages à code-barres pour suivre les taux de récupération des déchets et améliorer la responsabilisation.

e. Débloquer l'investissement du secteur privé : Le gouvernement, par l'intermédiaire du ministère de l'Environnement, s'engage

auprès du secteur privé et plaide en faveur de son soutien pour assurer une gestion durable des déchets.

f. Considérations de coûts : Un facteur essentiel pour reproduire ce modèle de gestion des déchets réussi est son coût. Le coût contractuel direct payé à DuraPlast pour le broyage, le transport et le recyclage de 64 390 kg de déchets plastiques s'élevait à **46 741 USD**. Il est important de noter que ce chiffre ne représente pas le coût total du processus de gestion des déchets de bout en bout. Des coûts supplémentaires ont été intégrés dans le budget plus large de la campagne, y compris ceux associés au travail des partenaires de mise en œuvre pour transporter et rassembler les déchets aux sièges de comté. En outre, l'équipe d'évaluation a fourni une assistance technique en nature importante pendant la phase de planification et de conception du partenariat. Bien qu'il soit difficile de ventiler ces coûts intégrés, le montant de 46 741 USD constitue une référence claire pour l'engagement direct du secteur privé nécessaire à une initiative de recyclage de cette envergure au Libéria.





CONCLUSION

La campagne MII 2024 au Libéria a démontré que la gestion durable des déchets plastiques dans le cadre de campagnes de distribution de masse est réalisable. Grâce à des partenariats avec des recycleurs et à des stratégies innovantes de gestion des déchets, 89 % des déchets de campagne ont été collectés et recyclés.

Glossaire

Sacs en plastique individuels

Pochettes en polyéthylène (PE) utilisées pour emballer les MII simples

Balles

Feuilles tissées en polypropylène (PP) utilisées pour le transport de MII en vrac

Sangles

Bandes en polyéthylène téréphtalate recyclé (PET) utilisées pour fixer les balles de MII

Déchets non recyclables

Les matériaux tels que les sangles PET nécessitent une élimination spécialisée (par exemple, le transport vers la Sierra Leone pour les blocs de construction)

Incinération

Incinérer dans une installation industrielle de pointe. Cela implique de brûler les déchets à des températures élevées pour éliminer les toxines. Cette approche est déconseillée par l'OMS si elle n'est pas conforme aux consignes de sécurité.

Recyclage

Recycler les déchets plastiques en nouveaux produits (par exemple, tuyaux ou conduites pour l'industrie de la construction)

Séparation

Séparer les déchets en catégories (par exemple, sacs individuels, balles, sangles) pour un traitement efficace

Broyage

Réduire le volume de plastique à l'aide de machines mobiles ou fixes pour préparer les déchets au recyclage

Granulation

Extruder le plastique broyé transformé en granulés pour la fabrication de nouveaux produits





AMP CONTACTS

Pour participer a la conférence téléphonique hebdomadaire de l'AMP chaque mercredi à 10h00, heure de l'Est (16h00 CET), veuillez utiliser la ligne de réunion Zoom suivante :

<https://us06web.zoom.us/j/2367777867?pwd=allhZk9KQmcxMXNaWnRaN1JCUTQ3dz09>

Vous pouvez trouver votre numéro local pour rejoindre l'appel hebdomadaire :

<https://zoom.us/j/acyOjkIj4>

Pour être ajouté à la liste de distribution de l'AMP, veuillez visiter :

<https://allianceformalariaprevention.com/weekly-conference-call/signup-for-our-mailing-list/>

Pour contacter AMP ou rejoindre un groupe de travail AMP, veuillez envoyer un courriel électronique à :

allianceformalariaprevention@gmail.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de l'AMP :

<https://allianceformalariaprevention.com>